

Le début de reprise de la zone euro ne s'est pas encore diffusé en Alsace

La conjoncture économique du premier trimestre 2015 en Alsace reste terne dans un contexte national de rebond de l'activité (+ 0,6 %) et de reprise progressive dans la zone euro.

L'emploi salarié se contracte dans tous les secteurs, y compris l'intérim. La situation défavorable de l'emploi dans le commerce et la construction pèse sur le climat conjoncturel régional. Malgré une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en fin de trimestre, le taux de chômage régional baisse très légèrement, s'établissant à 9,2 % de la population active. Les créations sous le régime de la micro-entreprise reculent sensiblement. Les créations dites « classiques » sont en revanche, en progression. En parallèle, le nombre de défaillances d'entreprises cumulées sur douze mois fléchit légèrement.

Après l'embellie de 2014, le nombre de permis de construire diminue, mais les chantiers débutés restent sur une évolution positive grâce au dynamisme de l'habitat collectif.

À plus d'un million de nuitées, la fréquentation touristique progresse, avec le retour de la clientèle étrangère.

Corinne Challand, Nicolas Deboudt, Marie-José Durr, Marie-Laure Kayali, Philippe Marchet, Insee

Rédaction achevée le 20 juillet 2015

Contraction de l'emploi salarié

En Alsace, l'emploi salarié marchand non agricole diminue de 0,1 % au premier trimestre 2015, soit 610 postes de moins après un gain de 320 emplois sur la période précédente. Ce trimestre, la baisse est exclusivement bas-rhinoise (- 0,2 %), le nombre d'emplois dans le Haut-Rhin restant stable. En France métropolitaine, le repli est tout aussi sensible que dans la région (- 0,1 %). Toutefois, en rythme annuel, l'emploi salarié diminue plus rapidement en Alsace (- 0,6 %) qu'en métropole (- 0,2 %) (figure 1).

Aucun secteur n'est préservé

Au premier trimestre 2015, tous les secteurs d'activités perdent des emplois, notamment le commerce (- 440 emplois, soit - 0,5 %) et la construction (- 320 emplois, soit - 0,8 %). Sur un an, l'emploi recule de 3,8 % dans la construction et de 0,4 % dans le commerce (figure 2). Tout comme en France métropolitaine, l'emploi intérimaire baisse au premier trimestre 2015 (- 50 postes, soit - 0,3 %) après une forte hausse au trimestre précédent (+ 930 postes, soit + 5,3 %). Sur un an, il s'accroît légèrement de 0,3 % (figure 3).

1 Évolution de l'emploi salarié marchand

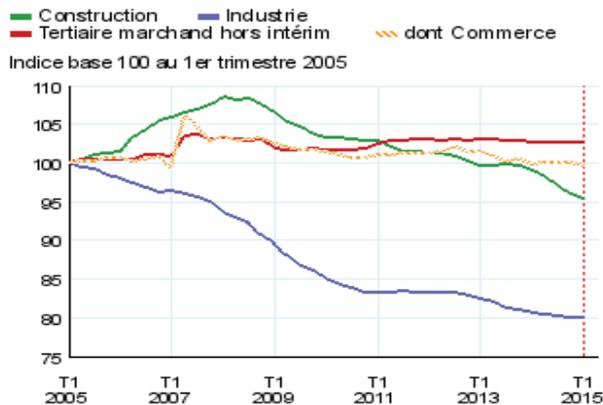


Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs ; données corrigées des variations saisonnières.

Note : données trimestrielles.

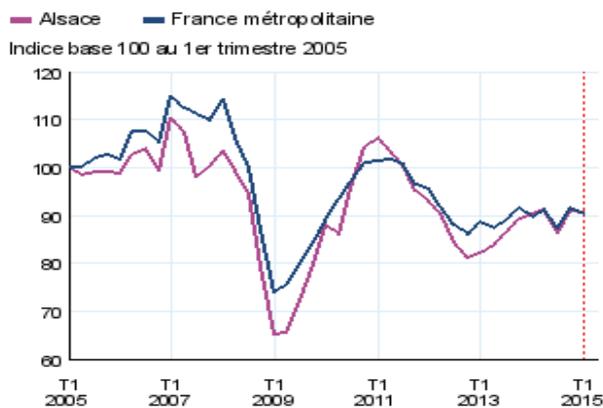
Source : Insee, estimations d'emploi.

2 Évolution de l'emploi salarié marchand par secteur en Alsace



Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs ; données corrigées des variations saisonnières.
Note : données trimestrielles.
Source : Insee, estimations d'emploi.

3 Évolution de l'emploi intérimaire



Champ : emploi en fin de trimestre ; données corrigées des variations saisonnières.
Note : données trimestrielles.
Source : Insee, estimations d'emploi.

Stabilisation du taux de chômage

Au 1^{er} trimestre 2015, le taux de chômage alsacien est en très léger repli à 9,2 % (-0,1 point). Il l'est également en France métropolitaine où 10,0 % de la population active est au chômage, et dans les deux départements de la région, avec respectivement 8,8 % et 9,9 % des actifs bas-rhinois et haut-rhinois. A contrario, sur un an, la progression est de 0,2 point pour la région et ses départements (figure 4).

Ce trimestre, seules deux zones d'emploi, Wissembourg et Sélestat, sont à la hausse (0,1 point). Le taux de chômage est stable à Saint-Louis, baisse de 0,1 point à Mulhouse, Saverne, Molsheim-Obernai et Colmar et de 0,2 point à Strasbourg et Haguenau.

À la fin du mois de mars 2015, les demandeurs d'emploi des catégories ABC (y compris en activité réduite) sont plus nombreux (+1,3 %) alors que ceux de catégorie A se stabilisent (+0,1 %). On recense ainsi 145 150 demandeurs d'emploi, dont 97 600 qui n'ont exercé aucune activité. Le chômage des seniors augmente davantage que celui des jeunes (+2,3 % pour +0,1 %). Le nombre de demandeurs d'emploi s'accroît dans le secteur du commerce (+4,0 %), dans celui de la construction (+2,2 %) et des services (+2,3 %). La hausse est plus modérée dans l'industrie (+0,3 %) alors que l'agriculture voit leur nombre s'atténuer (-1,6 %).

En parallèle, la durée du chômage s'accroît encore : 62 400 personnes sont à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an (+2,1 % sur le trimestre pour 2,5 % en France métropolitaine). Ils représentent 43,0 % des demandeurs d'emploi en Alsace, un peu moins qu'en France métropolitaine (43,6 %).

Au cours du 1^{er} trimestre, 18 330 offres d'emploi ont été proposées, soit 1,4 % de plus qu'au trimestre précédent ; c'est moins qu'en France métropolitaine où la hausse est plus sensible ce trimestre (+3,8 %). Sur un an, la tendance est très différente, les offres ayant augmenté de 6,0 % en Alsace pour +0,7 % en France métropolitaine.

4 Taux de chômage



Moins de permis de construire, plus de mises en chantier

Après l'embellie de l'année 2014, le nombre de permis de construire délivrés repart à la baisse au premier trimestre 2015. Il atteint 12 800 logements en un an, soit un recul de 3,8 % par rapport au cumul annuel pris trois mois plus tôt. En France métropolitaine, le repli est moins accentué qu'en Alsace (-3 %). En un an, le cumul des autorisations délivrées reste en hausse (+32 %) grâce aux logements collectifs (+45,2 %). Les autorisations progressent dans les deux départements, mais plus rapidement dans le Bas-Rhin (+38,2 %) que dans le Haut-Rhin (+17,2 %). La tendance est inverse en métropole (-6,7 %) (figure 5).

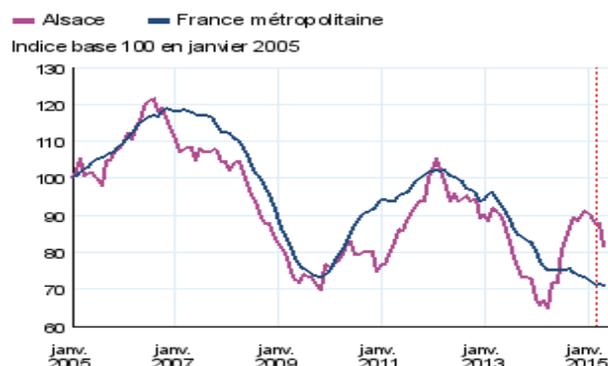
D'avril 2014 à mars 2015, 11 100 logements ont été mis en chantier, soit une augmentation de 5,7 % par rapport au cumul annuel mesuré trois mois plus tôt, grâce aux bons résultats de l'individuel groupé (+11,1 %). Sur un an, en cumul annuel, la progression du secteur de l'habitat collectif (+30 %) dynamise les résultats de la région (+16,8 %). Ce trimestre, les mises en chantier ne s'accroissent que dans le Bas-Rhin (+9,2 %), le nombre de nouvelles constructions reculant de 3,4 % dans le Haut-Rhin. En France métropolitaine, 337 100 constructions ont débuté, soit un repli de 1,2 % ce trimestre et de 7,5 % sur un an.

Les autorisations de construction de locaux non résidentiels sont en baisse de 10,7 % ce trimestre par rapport au cumul annuel mesuré trois mois plus tôt et de 16,4 % sur un an. Sur un trimestre, le nombre de mises en chantier est en légère hausse (+0,5 %), mais sa progression reste soutenue sur un an (+19,1 %).

« Avertissement - Construction de logements en date réelle »

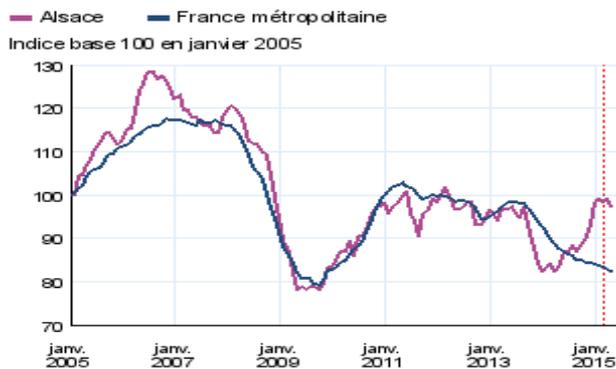
À compter de février 2015, de nouveaux indicateurs construits à partir de la base Sit@del2 sont diffusés afin d'améliorer le diagnostic conjoncturel sur la construction de logements neufs. Ces nouveaux indicateurs visent à retracer, dès le mois suivant, les autorisations et les mises en chantier à la date réelle d'événement. Ils offrent une information de meilleure qualité que les données en date de prise en compte diffusées jusqu'à présent. Ces nouveaux indicateurs mensuels sont des séries cumulées sur 12 mois.

5 Évolution du nombre de logements autorisés à la construction



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente le cumul des 12 derniers mois. Le dernier mois représenté est le mois de mai 2015.
Source : SoeS, Sit@del2.

6 Évolution du nombre de logements commencés



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente le cumul des 12 derniers mois. Le dernier mois représenté est le mois de mai 2015.
Source : SoeS, Sit@del2.

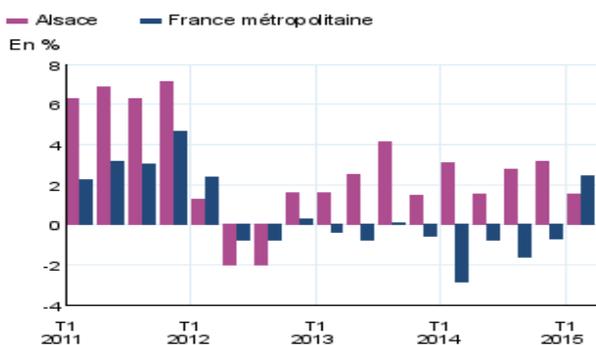
Retour de la clientèle étrangère durant les mois d'hiver

Sur l'ensemble du premier trimestre 2015, la fréquentation hôtelière est en hausse de 1,5 % par rapport au premier trimestre 2014, pour atteindre 1,1 million de nuitées. En France métropolitaine, la progression a dépassé celle de la région sur la même période (+ 2,5 %). Contrairement au premier trimestre de l'année précédente, ce sont les nuitées étrangères qui ont le plus augmenté dans la région (+ 3,4 %), surtout au mois de février (+ 9,9 %). La fréquentation de la clientèle française, qui représente les deux tiers des nuitées, est en légère hausse (+ 0,6 %).

Les trois grandes agglomérations régionales enregistrent 65 % des nuitées. La fréquentation y a évolué inégalement ce trimestre : Colmar et Mulhouse ont gagné respectivement 11,2 % et 4,2 %, tandis que Strasbourg a reculé de 4,8 %. Cela se traduit dans les résultats de la fréquentation par département : le nombre de nuitées s'est sensiblement accru dans le Haut-Rhin (+ 7,6 %), en particulier les nuitées étrangères (+ 13,1 %) alors que le Bas-Rhin connaît une baisse de 2,2 %. Le Massif, qui comptabilise un dixième des nuitées de la région, a vu sa fréquentation bondir de 20,9 %.

Le taux d'occupation des chambres est de 43,7 % en Alsace pour 51,4 % au niveau national. Il est moins élevé dans le Haut-Rhin (42,2 %) que dans le Bas-Rhin (44,6 %) (figure 7).

7 Évolution de la fréquentation dans les hôtels



Notes : données trimestrielles brutes. Évolution du nombre de nuitées du trimestre de l'année n par rapport au trimestre de l'année n-1. Suite au changement de classification début 2014, les données 2011 à 2013 ont été réétalonnées.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE.

Net recul des créations de micro-entreprises

En Alsace, le nombre de créations d'entreprises, en données CVS, s'établit à 2 886 au premier trimestre 2015, soit un net recul de 7,9 % par rapport au trimestre précédent et de 14,3 % sur un an (figure 8). Ce résultat est lié à la forte diminution du nombre d'immatriculations de micro-entrepreneurs* : - 18,1 % sur un trimestre et - 27,5 % sur un an. En revanche, le nombre de créations d'entreprises « classiques » (hors micro-entrepreneurs) progresse de 2,6 % au premier trimestre et de 0,8 % sur un an.

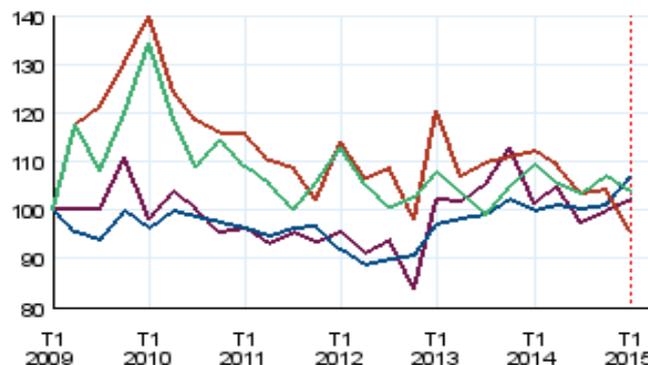
* Depuis le 19 décembre 2014, de nouvelles dispositions définies par la loi Pinel du 18 juin 2014 s'appliquent au régime de l'auto-entreprise. En particulier le terme de micro-entrepreneurs se substitue à celui d'auto-entrepreneurs. Pour les données de créations d'entreprises cette nouvelle dénomination est employée à partir de décembre 2014. Ce régime doit être distingué à la fois du régime micro-fiscal (dit parfois régime fiscal de la micro-entreprise) ainsi que de la catégorie des microentreprises définie par l'article 51 de la loi de modernisation de l'économie (LME) et précisée par le décret n°2008-1354.

En données brutes, les immatriculations augmentent de 2,7 % dans le Bas-Rhin, elles sont en repli de 1,4 % dans le Haut-Rhin. Dans la région, seul le secteur tertiaire (hors commerce) est en hausse ce trimestre. En revanche, sur un an, la situation se dégrade dans tous les secteurs d'activité notamment dans la construction (- 35 %) et dans l'industrie (- 25 %). En France métropolitaine, la baisse est moins prononcée qu'en Alsace. Elle atteint 3 % par rapport au trimestre précédent et 5,1 % sur un an.

8 Créations d'entreprises

■ Alsace hors micro-entrepreneurs
■ France métro. hors micro-entrepreneurs
■ Alsace y/c micro-entrepreneurs
■ France métro. y/c micro-entrepreneurs

Indice base 100 au 1er trimestre 2009



Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Note : les créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs sont corrigées des jours ouvrables et corrigées des variations saisonnières (CJO-CVS), les créations sous régime de micro-entrepreneur sont brutes. Données trimestrielles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

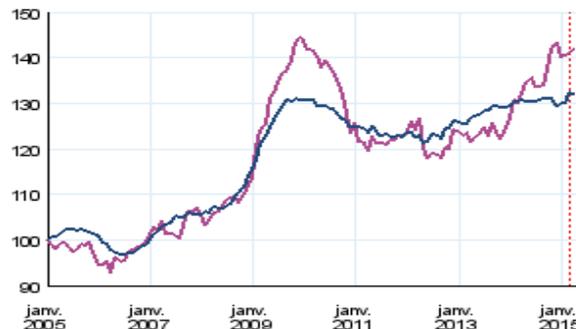
Légère baisse des défaillances d'entreprises

En Alsace, 1 762 défaillances d'entreprises ont été enregistrées entre avril 2014 et mars 2015, soit un recul de 1,5 % par rapport au cumul annuel pris trois mois plus tôt. Cette évolution n'est observée que dans le Bas-Rhin (- 3,8 % sur un trimestre et + 9,7 % sur un an) tandis que le nombre de défaillances d'entreprises augmente dans le Haut-Rhin (+ 3,2 % sur le trimestre et + 6,1 % sur un an). Par rapport au cumul annuel pris un an plus tôt, le nombre de défaillances augmente de 8,4 %. En France métropolitaine, la hausse se limite à 1,3 % sur la même période (figure 9).

9 Défaillances d'entreprises

■ Alsace
■ France métropolitaine

Indice base 100 en janvier 2005



Note : données mensuelles brutes au 11 juin 2015, en date de jugement. Chaque point représente la moyenne des douze derniers mois. Le dernier mois représenté est le mois d'avril 2015.
Source : Fiben, Banque de France.

Ralentissement de la croissance en Allemagne et repli en Suisse

La croissance allemande a ralenti au premier trimestre 2015 (+ 0,3 % après + 0,7 % au quatrième trimestre 2014), et se situe en dessous de celle de la zone euro (ZE à 19) et de l'Union européenne (UE à 28) qui sont en hausse de 0,4 %. Ce sont avant tout la demande intérieure et les investissements, très dynamiques, qui ont tiré l'activité économique allemande. Comparé au trimestre précédent, la consommation des ménages a augmenté de 0,6 % et celle de l'État de 0,7 %, soit une contribution à la

croissance du PIB de 0,5 point en tout. Les investissements en biens d'équipements (+1,5 %) et dans la construction (+1,7 %) ont accéléré. En revanche, la contribution des échanges extérieurs à la croissance a été négative (-0,2 point de PIB). Les importations, dopées par la hausse de la consommation intérieure, augmentent de 1,5 %, presque deux fois plus que les exportations (+0,8 %).

Au premier trimestre 2015, 42,4 millions d'actifs occupent un emploi en Allemagne, soit 275 000 personnes de plus ou +0,7 %, comparés au même trimestre de 2014, mais ces effectifs sont en recul de 1,3 % par rapport au trimestre précédent. Sur un an, ils progressent surtout dans le tertiaire, en particulier les services aux entreprises (+2,0 %), les services de la santé et de l'éducation (+1,1 %) et le commerce (+0,4 %). Dans l'industrie, la hausse des effectifs est toutefois plus modérée (+0,6 %). Pour la première fois depuis 2010, l'emploi dans le BTP recule de 0,3 %. En moyenne sur un an, le revenu salarial a augmenté : de 2,5 % pour le revenu brut et de 1,9 % pour le salaire net.

Le taux de chômage allemand au sens du Bureau International du Travail continue de baisser et atteint 4,7 % fin mars 2015, contre 5,1 % un an plus tôt.

La croissance dans le **Bade-Wurtemberg** reste robuste malgré un ralentissement au premier trimestre 2015 : +1,7 % après +2,5 % au quatrième trimestre 2014. Elle est non seulement soutenue par la vigueur de la demande mondiale adressée au Bade-Wurtemberg, mais aussi par la consommation des ménages. La demande intérieure est surtout tournée vers l'industrie, dont le volume des commandes augmente de 2,4 % et le chiffre d'affaires de 0,5 % en un an. Dans le même temps, les exportations ont accéléré avec +5,6 %, notamment de véhicules (+2,8 %), alors que les importations stagnent. Près de 6 millions d'actifs travaillent dans le Land au premier trimestre 2015 (soit +0,9 % par rapport au premier trimestre 2014), dont 31,2 % dans l'industrie. Pour la première fois depuis deux ans, la progression du nombre des actifs dans l'industrie dépasse celle observée dans les services (respectivement +1,1 % et +0,8 %). Fin mars 2015, le

chômage a légèrement reculé et concerne 4,0 % de la population active contre 4,1 % fin mars 2014. L'emploi progresse également en **Rhénanie-Palatinat** (+0,6 %), davantage dans le tertiaire (+0,8 %) que dans l'industrie (+0,2 %). Cette dernière réalise un chiffre d'affaires de 21,6 milliards d'euros, (soit +1 % comparé au premier trimestre 2014), dont 57 % du fait des exportations qui continuent de croître (+3,4 %), alors que le chiffre d'affaires sur le marché intérieur recule de 2,1 %. Le taux de chômage est de 5,5 %, soit -0,2 point sur un an.

En **Suisse**, le PIB a reculé de 0,2 % par rapport au trimestre précédent en raison d'une balance commerciale négative. En effet, les exportations de biens se sont contractées de 2,3 % au premier trimestre 2015 comparées au trimestre précédent. Pratiquement tous les secteurs ont contribué à ce recul. À l'inverse, les importations ont progressé de 0,4 %. Les dépenses des ménages (+0,5 %) et des administrations publiques (+0,1 %) ont limité la baisse de la croissance. La hausse des investissements en biens d'équipement (+0,5 %) et dans la construction (+0,3 %) y ont également contribué positivement. La Suisse compte 4,972 millions d'actifs occupés au premier trimestre 2015, soit une hausse de 2,8 % sur un an. L'emploi progresse aussi bien dans le secteur industriel (+1,8 %) que dans le tertiaire (+3,3 %). Dans la Suisse du Nord-Ouest, avec 683 000 actifs occupés en moyenne au premier trimestre 2015, l'augmentation dépasse celle du pays avec +3,5 %. Le nombre de frontaliers de nationalité étrangère travaillant en Suisse et résidant en France augmentent de 2,6 %, comme ceux d'Alsace, entre les premiers trimestres 2014 et 2015. Sur les 33 000 frontaliers d'Alsace vers la Suisse, 84,4 % se rendent dans les cantons de Bâle. L'appréciation du franc suisse de 11 % face à l'euro en janvier 2015 a pour conséquence une réévaluation des salaires convertis en euros des frontaliers. Le taux de chômage suisse au sens du Bureau International du Travail (BIT) a baissé, et atteint 4,4 % au premier trimestre 2015 contre 4,8 % un an auparavant. Celui de la Suisse du Nord-Ouest est de 3,5 % pour 4,3 % un an plus tôt. ■

La reprise se diffuse dans la zone euro

L'économie française a rebondi au premier trimestre 2015 (+0,6 %), l'ampleur résultant pour partie d'un retour à la normale des dépenses de chauffage. Au deuxième trimestre, la croissance du PIB baisserait mais resterait plus élevée (+0,3 %) qu'en moyenne depuis le printemps 2011 (+0,1 %). La consommation en resterait le principal facteur, soutenue par les hausses récentes du pouvoir d'achat. Au second semestre, l'investissement des entreprises accélérerait à son tour. Les perspectives de demande sont en hausse, comme l'indique l'amélioration du climat des affaires. Les conditions de financement s'améliorent, avec la hausse de leurs marges, grâce à la baisse du cours du pétrole, à la montée en charge du CICE et au Pacte de responsabilité. Au total, le PIB augmenterait de 0,3 % au troisième trimestre, puis de 0,4 % au quatrième trimestre. En moyenne annuelle, la croissance serait de +1,2 %, soit la plus forte hausse depuis 2011. L'accélération de l'activité et les politiques d'allègement du coût du travail stimuleraient l'emploi, qui serait rehaussé de 114 000 postes en 2015. En conséquence, le taux de chômage se stabiliserait, à 10,4 % de la population active fin 2015.

Le climat conjoncturel est favorable dans les économies avancées mais reste dégradé dans les pays émergents

Au premier trimestre 2015, l'activité a déçu aux États-Unis et au Royaume-Uni. Dans les pays émergents, l'activité a continué de ralentir, notamment en Chine. Les échanges mondiaux se sont contractés, dans une ampleur inédite depuis la récession mondiale de 2009. En revanche, le PIB de la zone euro a gardé le rythme de croissance atteint fin 2014 (+0,4 %). La reprise s'y diffuse progressivement avec l'effet des baisses passées du prix du pétrole, sur la consommation des ménages, et du cours de l'euro, sur les exportations. L'activité resterait très dynamique en Espagne, grâce aussi à la vigueur de l'investissement privé. Elle accélérerait modérément en Allemagne, et plus modestement encore en Italie, dont le PIB a renoué avec la croissance début 2015. Les pays anglo-saxons regagneraient en dynamisme dès le printemps, notamment grâce à une plus grande vigueur de la consommation. Au total en 2015, le décalage conjoncturel entre les pays anglo-saxons et la zone euro tendrait à s'amenuiser. Dans les pays émergents, l'activité continuerait de tourner au ralenti, et leurs importations seraient relativement peu dynamiques.

Insee Alsace
Cité Administrative
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg
Cedex

Directeur de la publication :
Joël Creusat

Rédacteur en chef :
Jacques Marty

ISSN 2416-7975
© Insee 2015

Pour en savoir plus :

- Note de conjoncture nationale de juin 2015 « La reprise se diffuse dans la zone euro »
http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=17&sous_theme=3&page=note.htm



Insee
Mesurer pour comprendre